Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260527-2026_050-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE de
PLOUDALMEZEAU
(FINISTERE)
29830
OBJET :

N° 2026-050

CONVENTION DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DU PROJET ORCHESTRE A L'ECOLE

L'an deux mille vingt-six, le 27 mai, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur David CARREGA, Maire.

Étaient présents : ARZEL Solange, BESCOND Patrice, BIVILLE Sébastien, CARREGA David, CORBEAU Pierre, DAMOY Valérie, DELAROCHE Emilie, DENIEL Romain, DUGAL Rose, GORET-ASLAN Dilek, GRESSOT Cédric, HAMON Thierry, KERJEAN Maryse, LAOT Anne, LE CALVEZ Jean-Paul, LE HIR Christiane, LE MENEC Magali, LETARD Murielle, OLLIVIER Sylvie, PERROT Philippe, RAGUENES Mickaël, TANGUY Jean-Philippe, TANGUY Véronique, TURPIN Victor, VINCE Logann, WALLNER Paul.

Etaient représentés :
- Monsieur GUENA Arnaud à Monsieur DENIEL Romain
- Madame LAOT-BANVILLE à Madame LETARD Murielle
- Madame CHADOUTEAUX Maïwenn a donné pouvoir à Madame ARZEL Solange

Arrivée de Monsieur Mickaël RAGUENES à 18h52.

Madame Christiane LE HIR a été élue secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

Date de convocation : 21/05/2026
Date d'affichage : 21/05/2026
Nbre de conseillers en exercice : 29
Nbre de présents : 26
Nbre de votants : 29

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture, le :

Publiée ou notifiée le :

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME,
LE MAIRE,

Monsieur le Maire indique à l'Assemblée que Pays d'Iroise Communauté à travers l'Ecole de Musique d'Iroise (EMI), soutient et développe l'enseignement musical sur notre territoire, notamment auprès de ses jeunes habitants.

Un nouveau projet d'orchestre à l'école, qui a pour objectif de rendre la musique accessible et plus particulièrement en milieu scolaire, est envisagé.

L'école de Keribin a été retenue pour cette approche de cours collectifs instrumentaux, destinée initialement aux élèves de CE2, qui pourront ainsi pratiquer durant 3 années scolaires.

Ce projet est soutenu financièrement par l'Education Nationale, le Département, Pays d'Iroise Communauté, et l'association Orchestre à l'école.
Il est donc proposé au Conseil municipal d'y contribuer par une subvention qui permettra notamment d'alléger la charge des familles.

Vu le Budget principal de la Commune,
Vu la convention de partenariat relative au projet Orchestre à l'école jointe en annexe,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,
ATTRIBUE une subvention de fonctionnement de 6000€ répartie sur 3 années de 2027 à 2029, en faveur du projet Orchestre à l'école.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat qui lie Pays d'Iroise Communauté, l'Education Nationale et notamment l'école de Keribin, l'association Orchestre à l'école et la commune de Ploudalmézeau

RESULTAT DU VOTE : VOTANTS : 29– POUR : 28- ABSTENTION : 1

Ainsi fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que devant.

LA SECRETAIRE DE SEANCE	LE MAIRE
Christiane LE HIR	David CARREGA

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le
ID : 029-212901789-20260527-2026_050-DE